

Axes routiers empruntés par les Cyclistes à Gesves

Le présent rapport fait état du nombre de cyclistes empruntant deux axes de circulation reliant Gesves et Faulx-Les Tombes.

Un comptage a été réalisé durant 14 jours, entre le 22 avril et le 5 mai 2024, sur la N942 (chaussée de Gramptinne) et Fau Ste Anne.

A l'issue de ce comptage, il apparaît que :

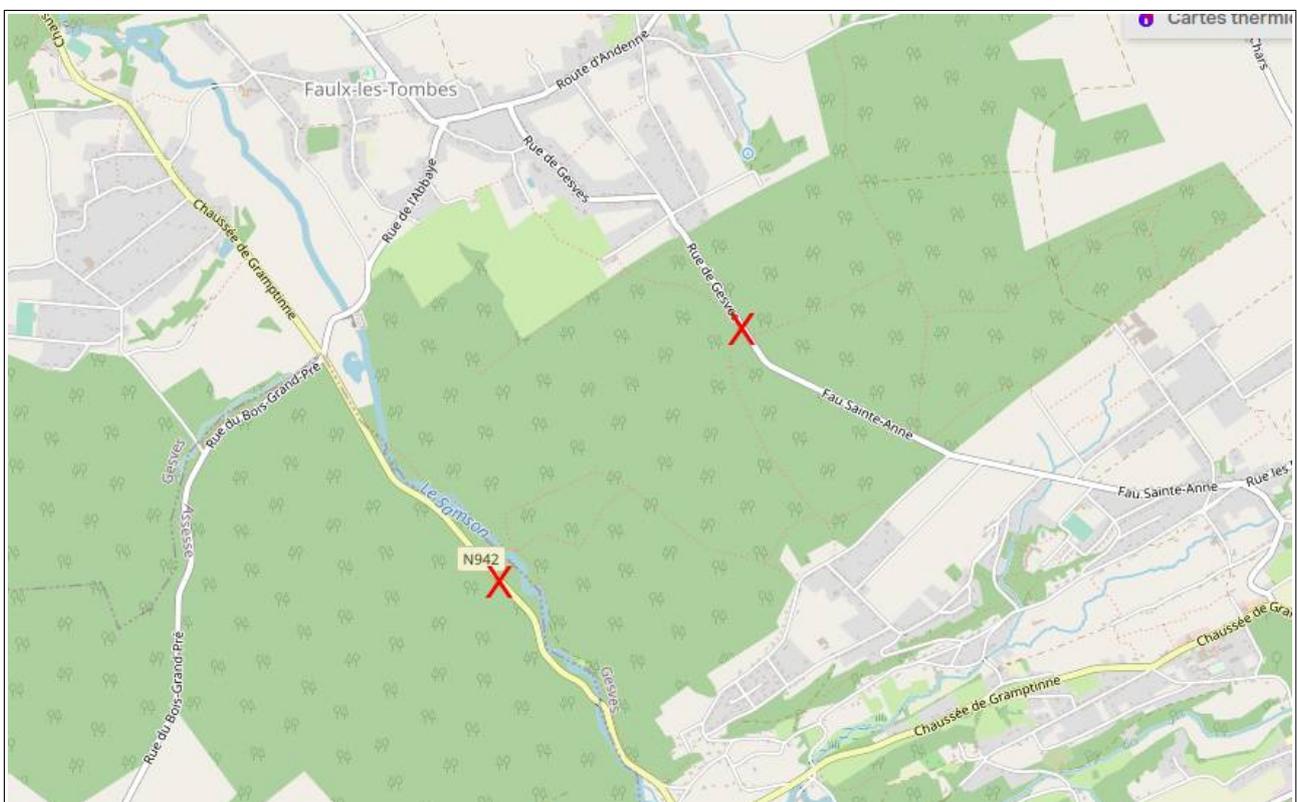
- **la N942 est nettement plus fréquentée par les cyclistes que Fau Ste Anne** : en moyenne **50** par jour sur N942 contre **19** par jour sur Fau Ste Anne.
- **Fau Ste Anne est plus fréquentée par les voitures que la N 942** : En moyenne **1147** voitures par jour sur Fau Ste Anne contre **1045** sur la N 942.
- **Un % important de véhicules roulent au-delà des vitesses autorisées.**
 - o Sur la N942 : 34 % des voitures et 69% des motos au-delà de 90 Km/h ; 194 voitures et 232 motos à plus de 120 Km/h, 22 motos et 11 voitures **à plus de 150 Km/h** !
 - o Sur Fau Ste Anne : 15 % des voitures et 21 % des motos au-delà 90 Km/h

De tels constats soulèvent les questions suivantes :

- Alors que la N942 est nettement plus fréquentée par les cyclistes, et qu'aucune piste cyclable n'est prévue, **comment sécuriser les cyclistes?** Certes, il a été prévu d'installer des panneaux rappelant aux automobilistes la distance à respecter lors du dépassement. Mais ces panneaux ont d'ailleurs été enlevés. Seront-ils remplacés ? Et un contrôle de cette distance sera-t-il exercé (comme en Angleterre et au Québec) ?
- **Comment faire respecter les limites de vitesse ?**
 - o Ne faudrait-il pas installer un radar tronçon entre Les forges et la rue de l'Abbaye ?
 - o Ne faudrait-il pas aussi, sur cette section de la N942, abaisser la limite de vitesse autorisée à 70 km/h ? (Ce qui, au passage, sécuriserait davantage les piétons qui fréquentent aussi ce tronçon, et contribuerait à la lutte contre le dérèglement climatique.)

Comment s'est fait le comptage

- Ce comptage est une initiative de la locale GRACQ de Gesves.
- Il a été réalisé avec le même matériel et aux mêmes endroits qu'en 2022, ce qui permet d'étudier l'évolution de la circulation.
- Le comptage s'est effectué entre le 19 avril et le 6 mai 2024. Seuls 14 jours de comptage ont été pris en compte : du 22 avril au 5 mai 2024.
- les compteurs ont été placés sur les deux routes reliant Gesves à Faulx, sur la N942 (chaussée de Gramptinne) et sur la route Fau Ste Anne (qui devient la rue de Gesves à Faulx).
- Les compteurs « Metrocount »¹ utilisés permettent de différencier le type de véhicule sur base du nombre d'essieux et de leur empattement.
- Les catégories retenues sont les suivantes :
 - Vélo : empattement jusqu'à 1,18 m,
 - motos : empattement de 1,18 m à 1,70 m,
 - voiture/camionnette : empattement de 1,70 m à 3,20 m (et aussi ces véhicules avec remorque),
 - Camion bus : empattement de plus de 3,20 m, de 2 à quatre essieux en deux groupes,
 - Semi remorques : plus de 2 groupes d'essieux (sauf voiture avec remorque)
- Les compteurs ont été financés par la province de Namur à la régionale du Gracq de Namur.



Position des compteurs

1 Voir : <https://metrocount.com/fr/>

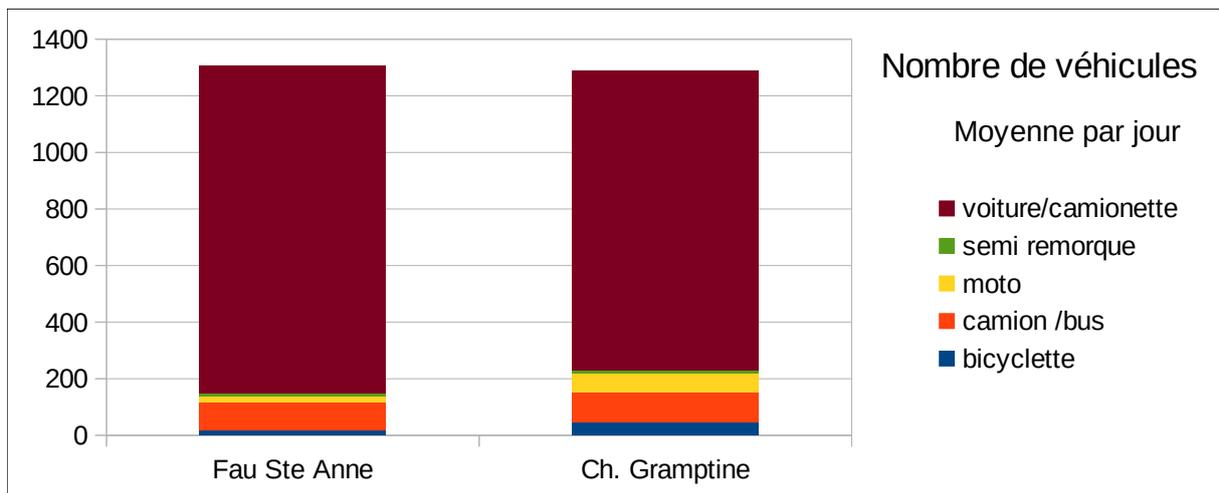


N942, Chaussée de Gramptinne entre Gesves et
Faulx vers les Km 29.7 et 29.8



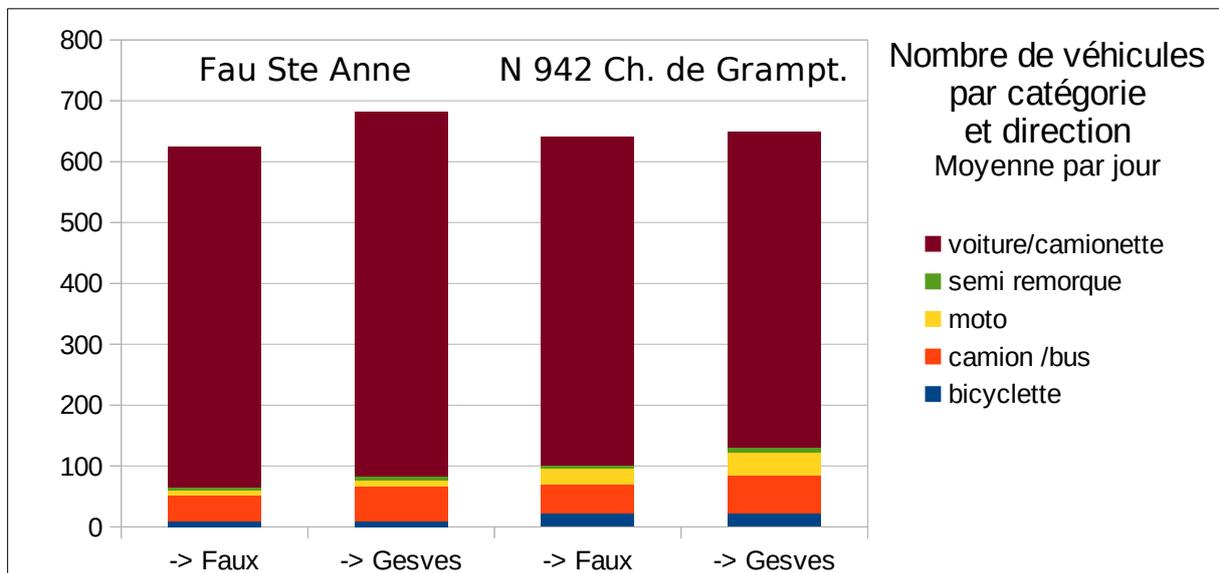
Rue Fau St Anne

Nombre et types de véhicules



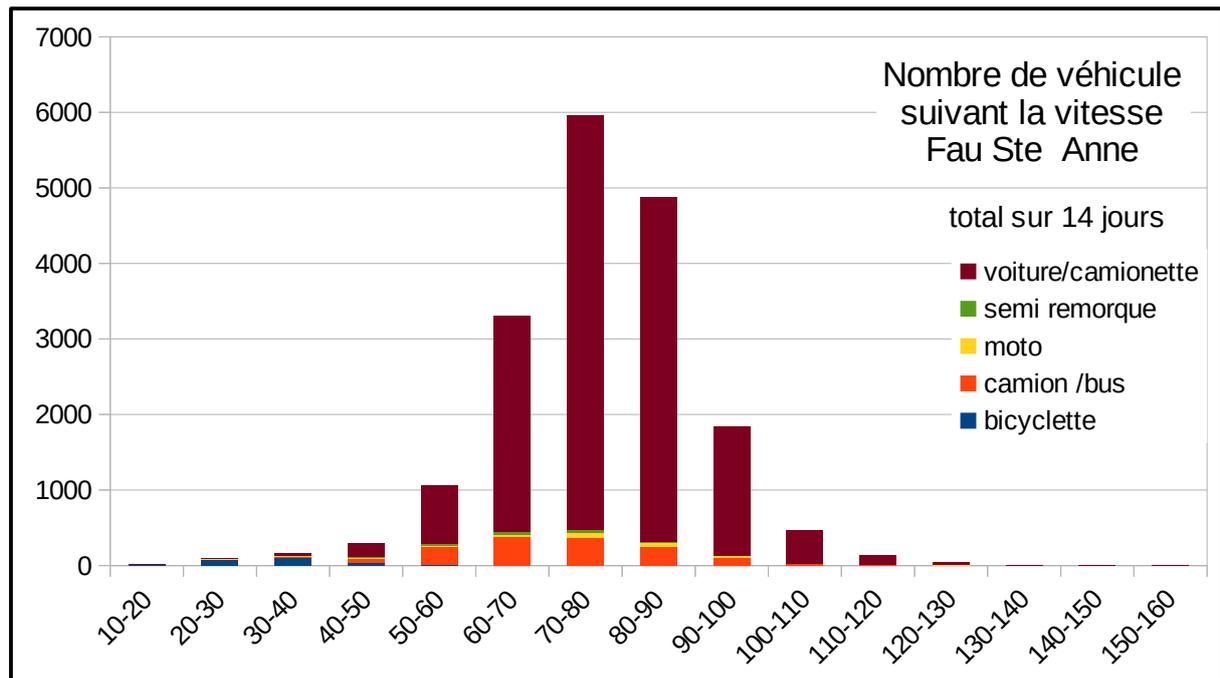
Moyenne par jour	Fau Ste Anne	Ch Gramptinne
bicyclette	19	50
camion /bus	107	110
moto	19	75
semi remorque	11	14
voiture/camionnette	1147	1045

- Au total, le nombre de véhicules est pratiquement égal sur les deux routes : 1303 et 1294 en moyenne par jour.
- Les cycliste sont bien plus nombreux sur la N942 : 72 % passent par N942 et 27 % par Fau St Anne.
- On compte aussi 3 fois plus de motos sur la N942.



Moyenne par jour	Fau S A → Faulx	Fau S A → Gesves	N 942 → Faulx	N 942 → Gesves
bicyclette	9	10	23	26
camion /bus	45	62	47	62
moto	8	11	25	43
semi remorque	4	7	5	9
voiture/camionnette	556	591	540	514

Vitesse sur la route de Fau Ste Anne

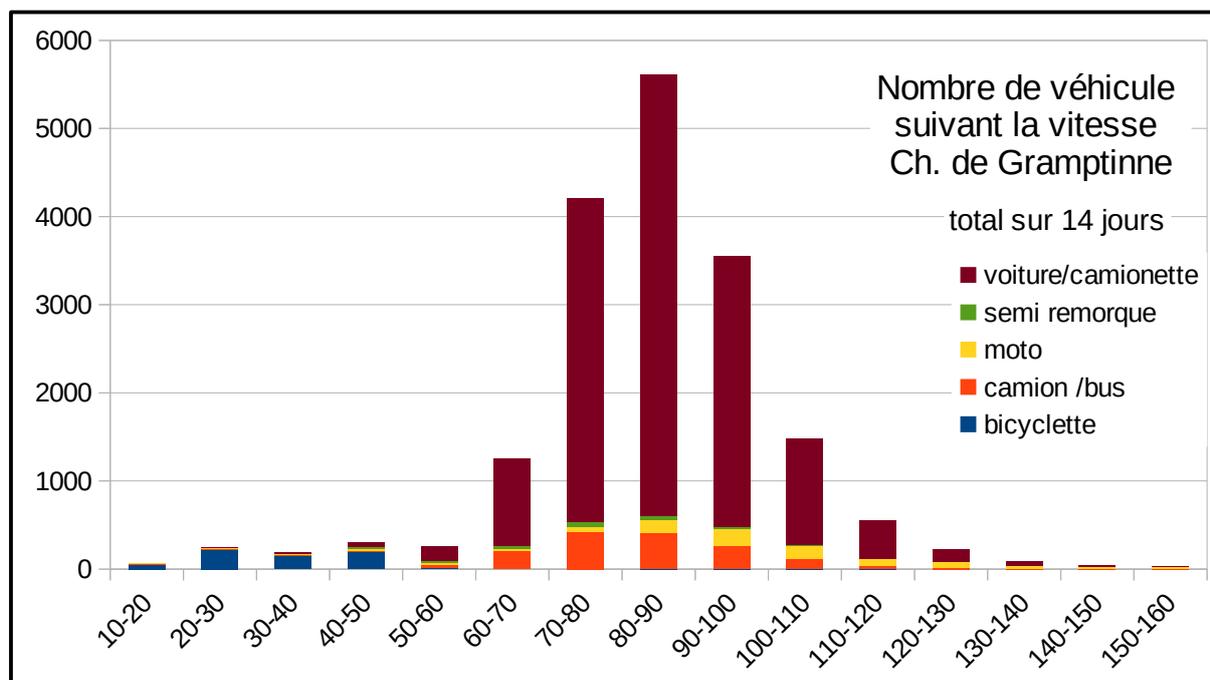


Nombre de véhicules selon la vitesse sur Fau Ste Anne (total sur 14 jours)

	bicyclette	camion /bus	moto	semi remorque	voiture/ camionnette
10-20	9	4	0	0	3
20-30	90	3	8	0	3
30-40	117	10	15	1	27
40-50	34	58	27	18	185
50-60	16	260	23	36	779
60-70	2	401	21	38	2834
70-80	0	380	66	44	5387
80-90	1	250	52	14	4506
90-100	0	108	33	0	1707
100-110	0	13	15	0	436
110-120	0	6	4	0	139
120-130	0	0	5	0	35
130-140	0	0	0	0	9
140-150	0	0	0	0	4
150-160	0	0	0	0	4

- 15 % des voitures et camionnettes dépassent la vitesse autorisée (90 Km h)
- 21 % des motos dépassent la vitesse autorisée (90 Km h)

Vitesse sur la chaussée de Gramptinne

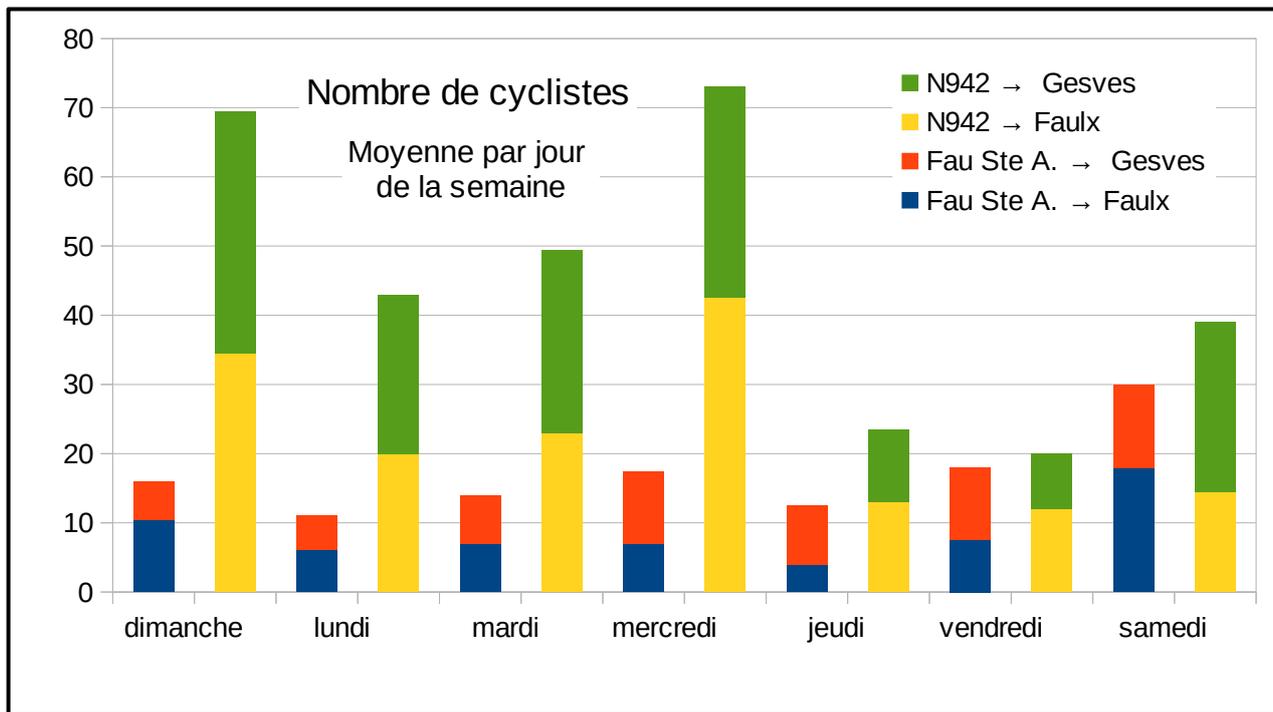


Nombre de véhicules selon la vitesse N942 (total sur 14 jours)

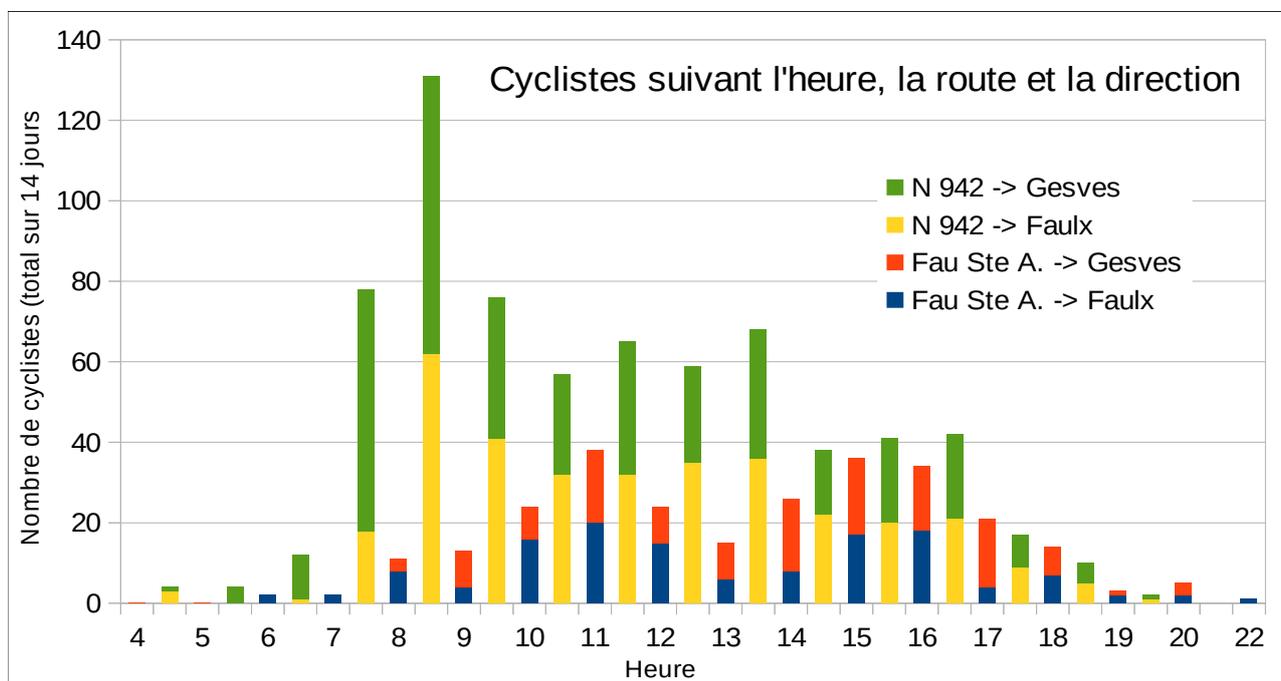
	bicyclette	camion /bus	moto	semi remorque	voiture/ camionnette
10-20	61	1	1	0	0
20-30	269	5	13	1	2
30-40	158	14	14	0	11
40-50	207	10	33	16	50
50-60	8	44	20	21	158
60-70	1	209	20	35	963
70-80	0	423	68	52	3603
80-90	0	413	162	44	4908
90-100	0	263	236	21	3067
100-110	0	113	183	3	1190
110-120	0	34	109	3	439
120-130	0	12	84	0	152
130-140	0	0	59	0	47
140-150	0	0	29	0	22
150-160	0	0	22	0	11

- 34 % des voitures dépassent la vitesse autorisée (90 Km h)
- 69 % des motos dépassent la vitesse autorisée (90 Km h)
- 194 voitures et 232 motos roulent à plus de 120 Km/h,
- 22 motos et 11 voitures à plus de 150 Km/h

Cyclistes selon le jour

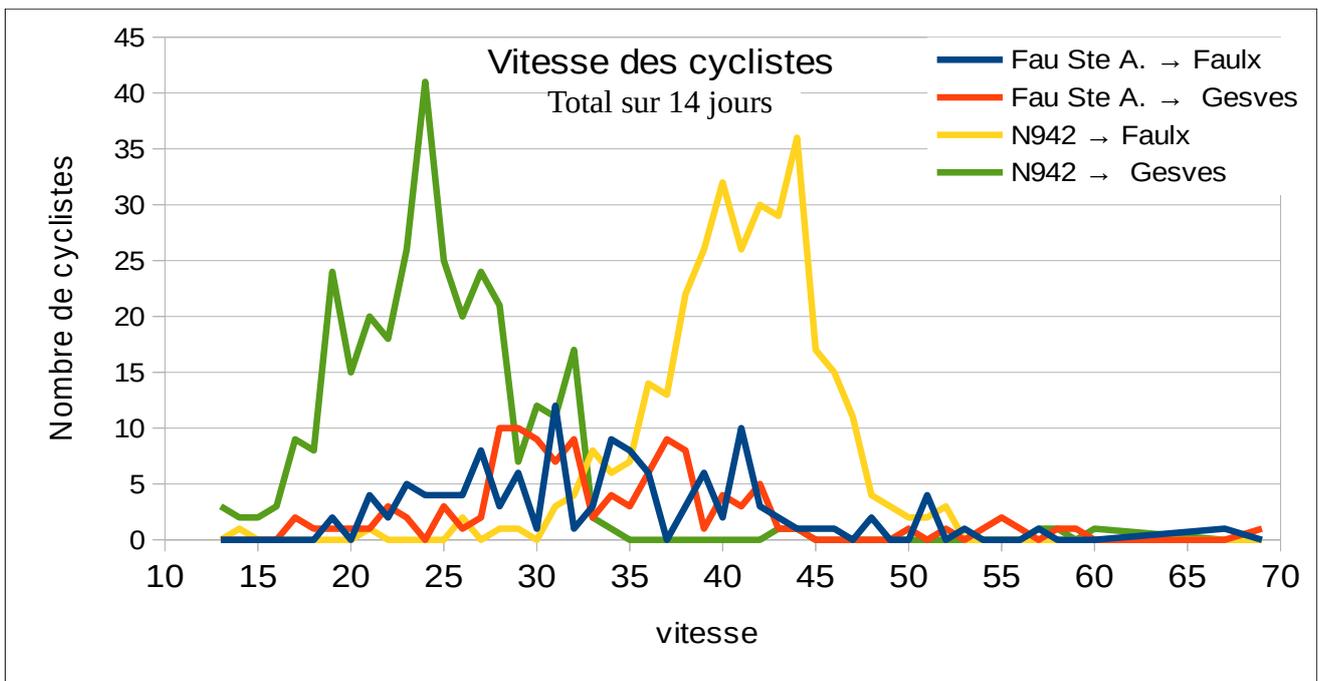


Cyclistes selon l'heure



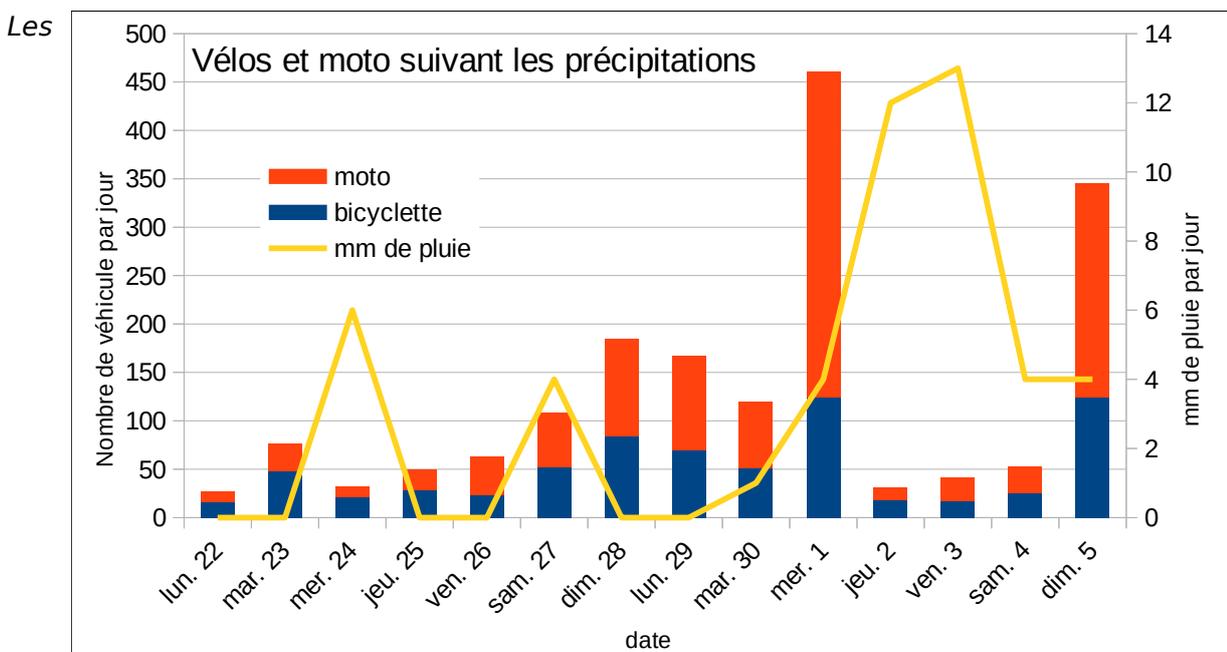
Les cyclistes sont plus matinaux sur la N 942,

Vitesse des cyclistes



- Sur Fau Ste Anne, les vitesses sont identiques dans les deux sens .
- Sur la chaussée de Gramptinne les cycliste sont plus rapides vers Faulx : la route est en pente.
- Les vitesses moyennes sont comparables sur les deux routes 33,8 km/h sur Fau St Anne et 32,7 km/h sur la Chaussée de Gramptinne : les types de cyclistes ne semblent pas fondamentalement différents selon la route empruntée.

Effet de la météo

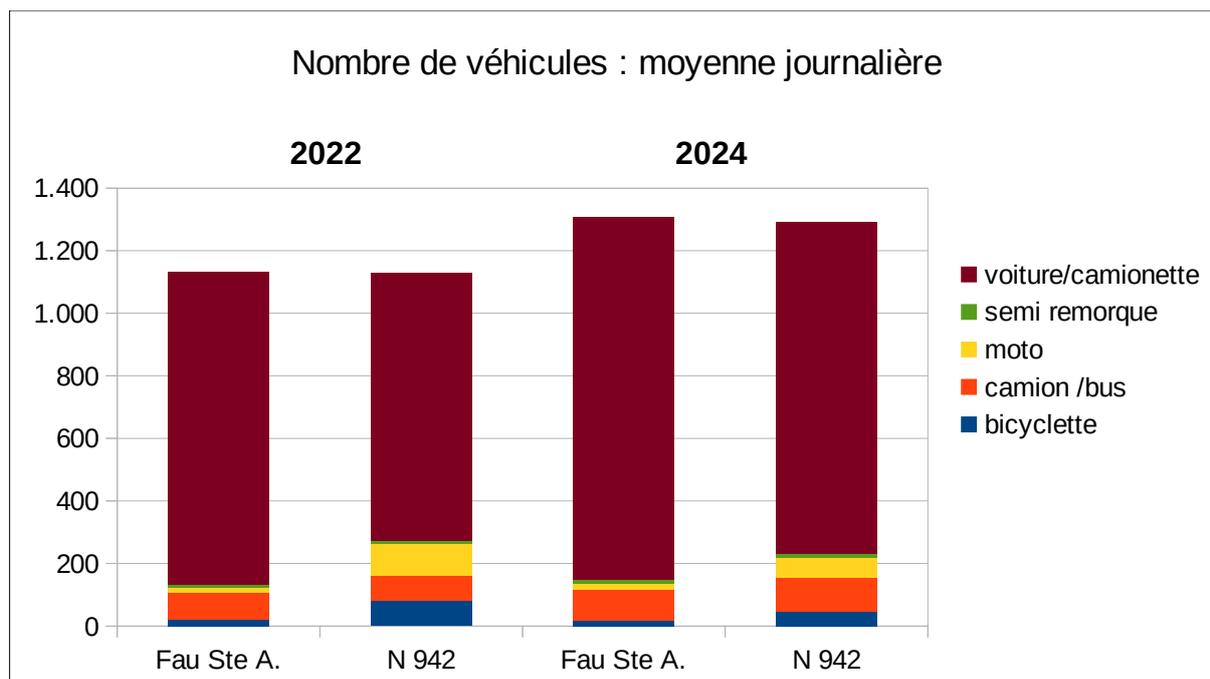


données météorologiques proviennent de https://www.meteoblue.com/fr/meteo/archive/export/gesves_belgique_2797581?fcstlength=15&year=2024&month=5

La pluie semble décourager les cyclistes et les motocyclistes

Evolution entre 2022 et 2024

Nombre de véhicules



Nombre de véhicule (moyenne journalière)

Fau Sainte Anne	2022	2024
bicyclette	21	19
camion /bus	87	107
moto	14	19
semi remorque	10	11
voiture/camionnette	999	1147
N 942 chaussée de Gramptinne	2022	2024
bicyclette	82	50
camion /bus	79	110
moto	103	75
semi remorque	9	14
voiture/camionnette	855	1045

Peu d'évolution en deux ans :

- La circulation reste un peu plus intense sur Fau Ste Anne
- Un peu plus de voitures et de camions en 2024
- Moins de vélo sur la chaussée de Gramptinne, moins de motos aussi. Est-ce dû à la météo ? Pendant les comptage de 2022 il est tombé 31 mm contre 48 en 2024. Ou à cause des dates de comptage ? En 2022, c'était une semaine avant les vacances de Pâques et la première semaine de vacances ; en 2024 les vacances des francophones n'étaient plus dépendantes de Pâques, nous avons pris une semaine avant leurs vacances et leur première semaine de vacances. Ou réellement moins de cyclistes ?

Vitesse des véhicules

Peu d'évolution entre 2022 et 2024

Pourcentage des véhicules dépassant la vitesse maximale autorisée (90 km/h):

Fau Sainte Anne	2022	2024
bicyclette	0 %	0 %
camion /bus	7 %	9 %
moto	21 %	20 %
semi remorque	2 %	0 %
voiture/camionnette	16 %	14 %
N 942 chaussée de Gramptinne	2022	2024
bicyclette	0 %	0 %
camion /bus	22 %	27 %
moto	69 %	67 %
semi remorque	7 %	14 %
voiture/camionnette	34 %	33 %

Le constat est identique en 2024 et 2022 : Une grosse proportion des véhicules dépasse la vitesse autorisée principalement sur la N942 avec plus de deux tiers des motos et un tiers des voitures et les plus gros véhicules ne sont pas en reste !

Quelles mesures prendre pour y mettre fin ?

La question reste ouverte.